



Service public de l'emploi
Office régional de placement

objectif
emploi

Mars 2013

N°16

Franc fort
Les commerces de Porrentruy réagissent

Les EPCO ont 20 ans
Des entreprises pionnières
pour la réinsertion professionnelle

Métiers techniques
Le Jura veut promouvoir leur apprentissage

Vingt ans d'entreprises de pratique commerciale dans le Jura

Les entreprises de pratique commerciale (EPCO) en Suisse fêtent leurs 20 ans cette année. La première d'entre elles au plan national avait vu le jour dans le Jura. Depuis, les EPCO ont fait florès. Texte Didier Walzer



Jean-Marc Rondez, directeur de Styltech, la première entreprise de pratique commerciale (EPCO) née en Suisse. L'équipe d'encadrement accueille entre 60 et 70 stagiaires par an.

d'Helvartis, à La Chaux-de-Fonds, la centrale qui leur fournit le support nécessaire à leur activité. Les EPCO forment en outre un réseau international de plus de 7500 sociétés de ce type. Une valeur ajoutée pour les stagiaires, qui peuvent également pratiquer les langues. Ce sont plus de 2000 personnes qui effectuent chaque année en Suisse un stage en EPCO afin d'évaluer et d'améliorer leur employabilité.

Deux EPCO jurassiennes :

Medhop et Styltech

Les deux entreprises de pratique commerciale jurassiennes, Medhop, à Porrentruy, et Styltech, à Bassecourt, présentent quelques différences. Le spectre d'activité de la première est plus large en raison des nombreuses formations fournies à l'assurance-invalidité, alors que Styltech, intégrée à l'Espace Formation Emploi Jura – EFEJ –, à Bassecourt, est surtout axée sur la pratique commerciale. « S'agissant de la collaboration avec Medhop, outre l'organisation conjointe de Swissmeet – voir encadré –, les échanges commerciaux sont quotidiens par l'intermédiaire des commandes et des ventes entre nos deux structures. Medhop est l'un des principaux fournisseurs de Styltech, qui offre parallèlement ses prestations et ses services », explique le directeur de cette dernière, Jean-Marc Rondez.

(voir aussi pages 3, 4 et 5)

SwissMeet les 15 et 16 mai à Delémont

Comme il y a deux ans, la Halle des expositions de la capitale jurassienne accueillera Swissmeet les mercredi et jeudi 15 et 16 mai 2013. Il s'agit de la réplique exacte d'une foire commerciale réelle, qui regroupera une soixantaine d'entreprises de pratique commerciale suisses, européennes et internationales. L'événement est conjointement organisé par Helvartis et son siège central de La Chaux-de-Fonds, et les EPCO jurassiennes Medhop et Styltech. Un retour aux sources, en somme, puisque l'histoire des EPCO suisses a commencé dans le Jura. La commémoration du vingtième anniversaire du réseau helvétique des entreprises de pratique commerciale aura lieu lors de la soirée officielle de SwissMeet 2013. www.helvartis.ch

L'entreprise de pratique commerciale a pour but la réinsertion des demandeurs d'emploi et des personnes en situation de handicap par une formation pratique, essentiellement dans les domaines commercial et informatique. Les conditions de travail sont identiques à celles d'une entreprise « normale ». Les EPCO fonctionnent en fait au sein d'une économie virtuelle dans laquelle elles s'achètent et se vendent des produits fictifs, qui génèrent, sur le plan pratique, des tâches bien réelles. Cette activité commerciale permet aux stagiaires d'acquérir diverses compétences adaptées aux exigences des postes de travail d'une entreprise classique.

Les EPCO suisses ont pignon sur le monde

La cinquantaine d'entreprises de pratique commerciale helvétiques sont affiliées auprès

N°16 Mars 2013

Les EPCO fêtent leurs 20 ans **2**

Un instrument pour la réinsertion professionnelle et sociale

L'essor de Medhop **4/5**

L'entreprise de pratique commerciale s'est fortement développée

Franc fort **6/7**

Comment les commerces bruntrutains se sont adaptés

Métiers techniques **8**

Le Jura veut promouvoir leur apprentissage

«A propos du franc fort, on ne peut pas reprocher aux Jurassiens d'aller en France si la différence de prix le justifie. C'est à nous de nous adapter.»

Martin Clerc, gérant de Migros Porrentruy

Par Jean-Maurice Maitre, fondateur et président du Conseil d'administration de la fondation Medhop

Les EPCO nécessaires à la réinsertion professionnelle et sociale

En préambule, je voudrais rappeler que les premières entreprises de pratique commerciale (EPCO), appelées à l'époque «entreprises fictives», sont nées dans la République et Canton du Jura. L'entreprise Styltech à Delémont fut la première EPCO créée en Suisse, puis Medhop à Porrentruy à suivi en 1993.

L'EPCO doit être adaptée aux caractéristiques régionales tant en ce qui concerne les catégories les plus touchées de demandeurs d'emploi que s'agissant des besoins de l'économie.

L'objectif principal de l'EPCO consiste à mettre à disposition des chômeurs un moyen de formation, d'acquisition d'expérience professionnelle fiable, destiné à favoriser la mise en adéquation des compétences et des capacités individuelles au sein de l'entreprise. Les entreprises doivent en effet faire face à des changements rapides de leur environnement et du marché, ainsi qu'à une concurrence accrue.

La compétitivité de toute entreprise suppose, non seulement la capacité d'occuper des positions de marché stratégiques plus vite que les concurrents, mais aussi la possibilité de trouver et de garder des collaborateurs de qualité, capables d'utiliser les nouvelles techniques et donc de mettre en corrélation la théorie et la pratique.

L'EPCO permet aux stagiaires de se former par la pratique, d'évoluer et de développer leur potentiel professionnel, mais aussi de prendre conscience de leurs lacunes et d'y remédier.

L'activité dans l'EPCO permet de mesurer les connaissances effectives du participant et de voir si la pratique de nouvelles technologies est nécessaire. Ceci crée la possibilité de diriger les participants vers une formation bien orientée et de les former de manière à ce qu'ils puissent envisager un changement radical d'orientation professionnelle.

Les EPCO jurassiennes, qui collaborent étroitement avec les entreprises régionales, constituent aujourd'hui un outil bien implanté parmi les différentes mesures d'intégration professionnelle auxquelles recourent l'assurance-chômage, l'assurance-invalidité ou d'autres prescripteurs.

(voir aussi pages 2, 4 et 5)

Medhop, une EPCO à plusieurs facettes

Depuis 2007, l'entreprise de pratique commerciale bruntrutaine s'est considérablement développée à la suite de nouvelles mesures de réinsertion édictées par l'assurance-invalidité.

Du coup, les prestations se sont élargies et le nombre de stagiaires a doublé. Texte Didier Walzer

Le 13 décembre 1994, la Société suisse des employés de commerce (SEC) créait la fondation Medhop, à Porrentruy. Son objectif d'alors: la réinsertion des demandeurs d'emploi en mettant à jour leurs compétences informatiques, bureautiques et en leur en apportant de nouvelles.

Aujourd'hui, Medhop est devenue la plus grande entreprise de pratique commerciale en Suisse. Elle a aussi pour particularité d'être duale, c'est-à-dire de former aussi bien des demandeurs d'emploi provenant de l'assurance-chômage que des bénéficiaires de l'AI en reconversion professionnelle.

La fondation, qui emploie une dizaine de collaborateurs permanents (encadrement), est financée par les prescripteurs (l'AI, mais aussi l'assurance-chômage par l'intermédiaire du Service public de l'emploi), qui lui envoient leurs stagiaires.

Dès son ouverture, Medhop a bénéficié d'un mandat du Canton pour former des demandeurs d'emploi. La fondation disposait alors de 14 postes de travail à cet effet.

« Dans les années 2000, suite à une diminution du taux de chômage et

soucieux de notre avenir, je me suis intéressé à d'autres prestataires, dont l'assurance-invalidité, l'AI, explique le directeur – depuis le 1er janvier 1995 –, Jean-Michel Mischler. Elle a commencé par placer chez nous 3-4 stagiaires en moyenne annuelle, qui étaient en reconversion ou réinsertion professionnelle. »

Le tournant de 2007

En 2007, suite à une diminution des besoins de l'ORP-Jura, Medhop a été

contrainte de trouver une solution pour assurer sa pérennité. « Comme nous collaborions déjà avec l'AI, nous nous sommes approchés d'elle pour solliciter de nouveaux mandats. Ça tombait bien, car, au même moment ou presque, l'assurance-invalidité mettait en place des mesures de réinsertion portant sur la remise à niveau des compétences et la formation. L'AI a ainsi profité de l'expérience de Medhop, notamment dans l'informatique et la bureautique,

« La tâche de formateur est devenue plus gratifiante »

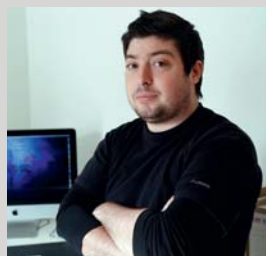
Joël Rion (59 ans), responsable formation pratique Medhop



« Depuis plusieurs années, Medhop accueille davantage de stagiaires en provenance des mesures AI que des ORP. Le rôle de formateur a évolué et ne se limite plus à dispenser une formation dans le domaine commercial, nous devons aussi accompagner les stagiaires atteints dans leur santé pour qu'ils reprennent confiance en eux ou qu'ils s'intègrent dans une nouvelle voie professionnelle. Notre mission est devenue plus gratifiante, car l'aspect humain passe avant la partie « technique ».

« Grâce à Medhop, j'ai amélioré mes connaissances professionnelles »

Quentin Riat (31 ans), Porrentruy, ex-stagiaire chez Medhop



« J'étais sans travail et je souhaitais parfaire mon bagage professionnel avec l'objectif d'être engagé dans l'entreprise familiale Serge Riat S.A. – peinture, plâtrerie, décoration –, à Porrentruy. En accord avec mon conseiller ORP, nous avons opté pour une formation accélérée de six mois auprès de Medhop où j'ai notamment amélioré mes connaissances bureautiques. On m'a attribué des tâches de comptabilité, de marketing et j'ai même créé un site Internet. Grâce à ce que j'ai appris, je suis devenu secrétaire administratif dans l'entreprise familiale. Je travaille depuis plus de deux ans à ce poste, qui me procure un réel plaisir. »

pour nous solliciter pour de nouvelles mesures découlant en particulier de la révision de l'assurance-invalidité. »

Le nombre de stagiaires chez Medhop est ainsi passé d'une trentaine à un effectif moyen de 60 à 70 participants, dont 90% issus de l'AI, le solde provenant de l'ORP-Jura. « Nous répondons aussi, ponctuellement, aux demandes de mandants privés et sommes ouverts à tous », souligne Jean-Michel Mischler.

Selon lui, l'encadrement des stagiaires ne pose aucun problème. « Le personnel se doit d'être attentif à la situation professionnelle et privée de chaque participant, surtout les bénéficiaires de l'AI. »

Contact étroit avec les entreprises régionales

Medhop jouit d'une bonne image auprès des entreprises jurassiennes et entretient d'excellentes relations avec elles. « La confiance prévaut. Si je dispose d'un(e) stagiaire susceptible de remplir le cahier des charges d'un poste mis au concours, j'incite la personne en question à postuler et je prends mon téléphone dans la foulée pour appuyer sa candidature auprès de l'employeur potentiel. Nous offrons une bourse de l'emploi avec une quinzaine de journaux, mis à disposition des personnes sans emploi, ainsi que 4 places avec ordinateur afin qu'elles élaborent CV et lettre de motivation. C'est gratuit pour le stagiaire et pour quelque métier que ce soit », précise Jean-Michel Mischler.



Jean-Michel Mischler, directeur de Medhop, à Porrentruy: « La confiance prévaut entre nous et les entreprises régionales. »

En raison de ses qualités de président de la Société suisse des employés de commerce pour le Jura et la Suisse romande, le directeur de Medhop dispose d'un vaste réseau de contacts.

La fondation est sensible à la diversification, pratique ou théorique, des activités de ses stagiaires. Elle offre des cours à la carte (comptabilité, langues, correspondance, assurances sociales, etc.). Les cours théoriques

sont ciblés en fonction des buts définis lors de la mise en place de la mesure dévolue au stagiaire et en fonction de ses affinités. En principe, il y a 60 % de pratique, 20 % de recherches d'emploi et de postulations; enfin, 20 % de formation continue.

Medhop offre décidément une vaste palette de prestations.

(voir aussi pages 2 et 3)

Formations diverses

Medhop accueille des personnes en réinsertion, mais forme aussi des apprenti(e)s employé(e)s de commerce, des informaticien(ne)s et les futur(e)s détenteurs/trices de l'AFP (Attestation fédérale de formation professionnelle). Elle prépare en outre les stagiaires à toutes les certifications Microsoft. Depuis 2011, la fondation a étendu son offre au dessin assisté par ordinateur (DAO) pour l'architecture, le bâtiment, la menuiserie, la mécanique, etc.

Evaluations rigoureuses

Un cahier des charges est établi par Helvartis à l'intention des entreprises de pratique commerciale, qui doivent s'y référer. Sur cette base, la centrale suisse des EPCO procède à une évaluation annuelle du fonctionnement de l'entreprise formatrice sur le plan commercial et technique. Par ailleurs, Medhop est également auditée régulièrement par le Service public de l'emploi, chargé de contrôler la qualité des mesures mises en place dans le cadre de l'assurance-chômage.

Tourisme d'achat: la parade bruntrutaine

Affectés par l'exode des clients vers les magasins français voisins, les commerçants de Porrentruy et d'Ajoie ont su s'adapter en baissant leurs prix et en jouant la carte de la proximité. Texte Didier Walzer



Jean Muller, président de l'Union des commerçants d'Ajoie et du Clos-du-Doubs.

Selon des statistiques nationales, le tourisme d'achat aurait atteint le montant astronomique de huit milliards de francs suisses dépensés hors des frontières helvétiques en 2012. En raison essentiellement de la force du franc, qui persiste, même si l'effet en a été atténué par la mesure prise par la Banque nationale suisse (BNS), en 2011, visant à maintenir le prix de l'euro à 1,20 franc. Un sacré manque à gagner pour l'économie indigène!

Logiquement, ce phénomène se ressent surtout dans les zones frontalières avec l'Allemagne et la France. Le canton du Jura est donc concerné au premier chef et plus directement l'Ajoie. A l'été

2011, certains commerces bruntrutains perdaient 15 à 20 % de leur chiffre d'affaires habituel...

Selon la douane de Boncourt, plus grande porte d'entrée du Jura vers l'Hexagone, questionnée fin février, il y a eu, entre 2011 et 2012, une augmentation de 13 % des produits suivants achetés en France et déclarés par les Jurassiens: vêtements, lunettes et matériaux de construction. Soit un accroissement sensible par rapport à 2010, nous assure-t-on. Il n'existe aucune statistique concernant les denrées alimentaires. La douane boncourtoise note une stabilisation du tourisme d'achat depuis début 2013.

Il est parallèlement intéressant de constater, selon Jean Muller, président de l'Union des commerçants d'Ajoie et du Clos-du-Doubs (UCA), que les frontaliers tricolores travaillant en Suisse y achètent aussi. Des vélos, par exemple. Ils font également réparer leur voiture ici. On ne peut toutefois pas avancer de chiffres.

Pic de la crise en juillet/août 2011

« Concernant le tourisme d'achat Jura-France, les commerçants bruntrutains ne se plaignent pas trop actuellement. Le pic de la crise a été atteint en juillet/août 2011, souligne Jean Muller. A partir de là, l'effet conjugué de l'intervention de la BNS et de la réactivité des commerçants locaux, qui ont abaissé leurs prix pour être concurrentiels, a permis une stabilisation de l'exode de la clientèle. Et les commerces d'Ajoie sont progressivement parvenus à stopper leurs pertes. »

Martin Clerc, gérant de la Migros à Porrentruy (55 employé(e)s), prêche effectivement pour l'action: « On ne peut pas reprocher aux citoyens d'aller voir ailleurs si la différence de prix le justifie. C'est à nous de nous adapter. » Ce qu'a concrètement fait Migros Porrentruy en diminuant ses prix. Résultat, son chiffre d'affaires 2012 s'est contracté de 4,5 %.

Son de cloche identique du côté de Patrick Wäspe, patron de WSport, dans le

chef-lieu ajoulot, qui emploie 6 personnes (3,5 postes à plein temps): « Il est vrai qu'en 2011 il était nécessaire que nous adaptions nos prix si nous voulions garder nos clients. Pour aller dans ce sens, mes fournisseurs ont été obligés de faire un effort sur leurs prix de vente. Un succès obtenu par la pression concertée des commerçants de ma taille, partout en Suisse, sur les grossistes. » Patrick Wäspe tient à relever que, dans l'esprit des clients, c'est systématiquement moins cher en France. « Nous passons ainsi beaucoup de temps à argumenter, à leur expliquer que ce n'est pas forcément le cas. C'est l'avantage d'un petit magasin comme le nôtre où nous pouvons prendre le temps de le faire. »

Concurrence d'Internet

Il met aussi en exergue un aspect qui saute peut-être moins aux yeux du tourisme d'achat, celui qui passe par Internet: « On peut tout y commander, sa tablette tactile aux Etats-Unis, notamment. Et là, on ne parle plus de

concurrence française ou allemande, mais globale... Le combat est inégal ».

Mais le tableau n'est pas forcément si sombre. Comme on l'a vu plus tôt, ce qui est confirmé par Patrick Wäspe, certains Français n'hésitent pas à effectuer leurs achats en Ajoie. « Ce sont surtout des gens aisés et sensibles à l'image de qualité de la Suisse. Ils y acquièrent entre autres des vêtements », précise-t-il. Des propos corroborés par son collègue de Migros, qui se réjouit de l'appétit des clients tricolores pour le chocolat helvétique! Et Martin Clerc de conclure: « Afin de compenser, à mon échelle, un transfert d'argent vers la France voisine, je tente, autant que faire se peut, d'engager des employé(e)s vivant en Suisse. Ainsi, ils payent au moins leur loyer et leurs assurances ici. »

Dans le domaine du tourisme d'achat comme dans d'autres, la Suisse prouve une nouvelle fois qu'elle a des idées et aussi une réelle capacité d'adaptation sans compter le savoir-faire et un service après-vente qui font souvent la différence.



Martin Clerc, gérant de Migros Porrentruy.



Patrick Wäspe, patron de WSport.

Nicol Meubles: « La thématique du taux de change n'est pas nouvelle »



L'entreprise Nicol Meubles travaille depuis plusieurs années avec des listes de prix en euros avec certains de ses fournisseurs, notamment français, allemands et italiens. « Par conséquent, la thématique du taux de change n'est pas nouvelle pour nous puisque nous utilisons ces listes au quotidien pour les clients, sans que cela ne pose de problème particulier. Nous convertissons le prix en francs suisses en fonction du taux de change et de la TVA », explique le directeur, Romain Nicol.

Une grande partie des articles de Nicol Meubles, à Porrentruy, provient de la zone euro. « Lorsque l'écart s'est accru entre les tarifs en francs suisses et en euros, nous avons proposé des « rabais euros » pour compenser la différence, par rapport à l'Allemagne en particulier. Nos fournisseurs ont diversement réagi, certains octroyant un rabais de change, d'autres préférant imprimer de nouvelles listes de prix en francs suisses, calculées avec un taux de change adapté. Dans tous les cas, la réaction a été plutôt rapide », estime Romain Nicol. Depuis la décision de la Banque nationale suisse et la relative stabilité du taux de change, la situation s'est améliorée, constate notre interlocuteur, et chacun a trouvé sa voie. « Le client, lui, bénéficie de prix plus bas et, en achetant chez nous, dispose en outre d'un service, d'un conseil et d'une vraie relation de proximité. Ces aspects sont déterminants pour notre clientèle », souligne le directeur de Nicol Meubles.

Davantage d'apprentissages dans les métiers techniques

Dans le Jura, le développement du secteur industriel accroît le risque de pénurie de main-d'œuvre qualifiée dans les métiers techniques. La relève professionnelle revêt une importance particulière dans ce domaine, d'où la nécessité de former davantage d'apprenti(e)s pour pouvoir répondre à l'évolution des besoins.

Texte Jean-Frédéric Anker, chargé de mission PFEE

Une politique de formation ne peut se suffire à elle-même ou s'inscrire à l'intérieur de ses seules structures scolaires sans prendre en compte le contexte économique régional. Formation et emploi sont de plus en plus interconnectés dans un processus de développement économique.

C'est dans cette optique qu'a été instituée la plateforme Formation-Emploi-Economie (PFEE) afin de favoriser la concertation nécessaire et l'accès aux métiers techniques en phase avec notre tissu industriel, notamment par la mise en place de nouvelles formations initiales.

Une première démarche dans ce sens est l'ouverture, dès la rentrée 2013, d'une nouvelle classe à la Division technique de Porrentruy pour la formation des opérateur-trice-s de machines automatisées (CFC), qui jusqu'ici devaient se rendre dans le canton de Fribourg pour les cours professionnels. Des démarches d'information et de sensibilisation seront également menées auprès des jeunes, de leurs parents et des enseignant-e-s pour valoriser les métiers techniques et leur évolution, les compétences qu'ils requièrent, les débouchés et les ouvertures qu'ils offrent sur le marché du travail ainsi que vers les formations supérieures.

Dans la formation duale, les entreprises jouent un rôle primordial. Dans le canton du Jura, elles sont aujourd'hui plus de 1200 à s'engager dans la formation des professionnel-le-s indispensables à l'essor économique de notre région. Les démarches de la plateforme visent aussi à augmenter le nombre d'entreprises formatrices. La campagne de sensibilisation «FORMER: un plus», qui vient d'être lancée, s'inscrit dans cette perspective.

AFO – Entreprendre un apprentissage et quitter le chômage

Si le but prioritaire de l'assurance-chômage est d'intégrer rapidement les demandeurs d'emploi sur le marché du travail, il existe toutefois une mesure, l'allocation de formation (AFO), qui offre un véritable soutien à ceux disposés à réaliser une formation professionnelle complète.

L'AFO permet à des demandeurs d'emploi adultes d'entreprendre un apprentissage aboutissant à l'obtention d'un CFC. Cette allocation complète en fait le salaire d'apprenti, lequel reste à charge de l'employeur et assure à son bénéficiaire un revenu mensuel d'environ 3500 francs lui permettant de subvenir à ses besoins tout au long des 3-4 années de formation. L'AFO est destinée aux assurés de 30 ans au minimum, sans formation professionnelle achevée ou au bénéfice d'un diplôme devenu obsolète.

L'Office régional de placement (ORP) est compétent pour renseigner les demandeurs d'emploi et les employeurs concernant cette mesure, les conditions détaillées et la procédure de mise en œuvre.

Impressum

Parution

4 numéros par an

Rédacteur responsable

Didier Walzer
didier.walzer@jura.ch

Tirage

2'500 exemplaires
imprimé chez Pressor SA
à Delémont (JU)

Couverture

Roger Meier

Rédaction

Objectif Emploi
Rue du 24-Septembre 1
CH-2800 Delémont

www.jura.ch/amt